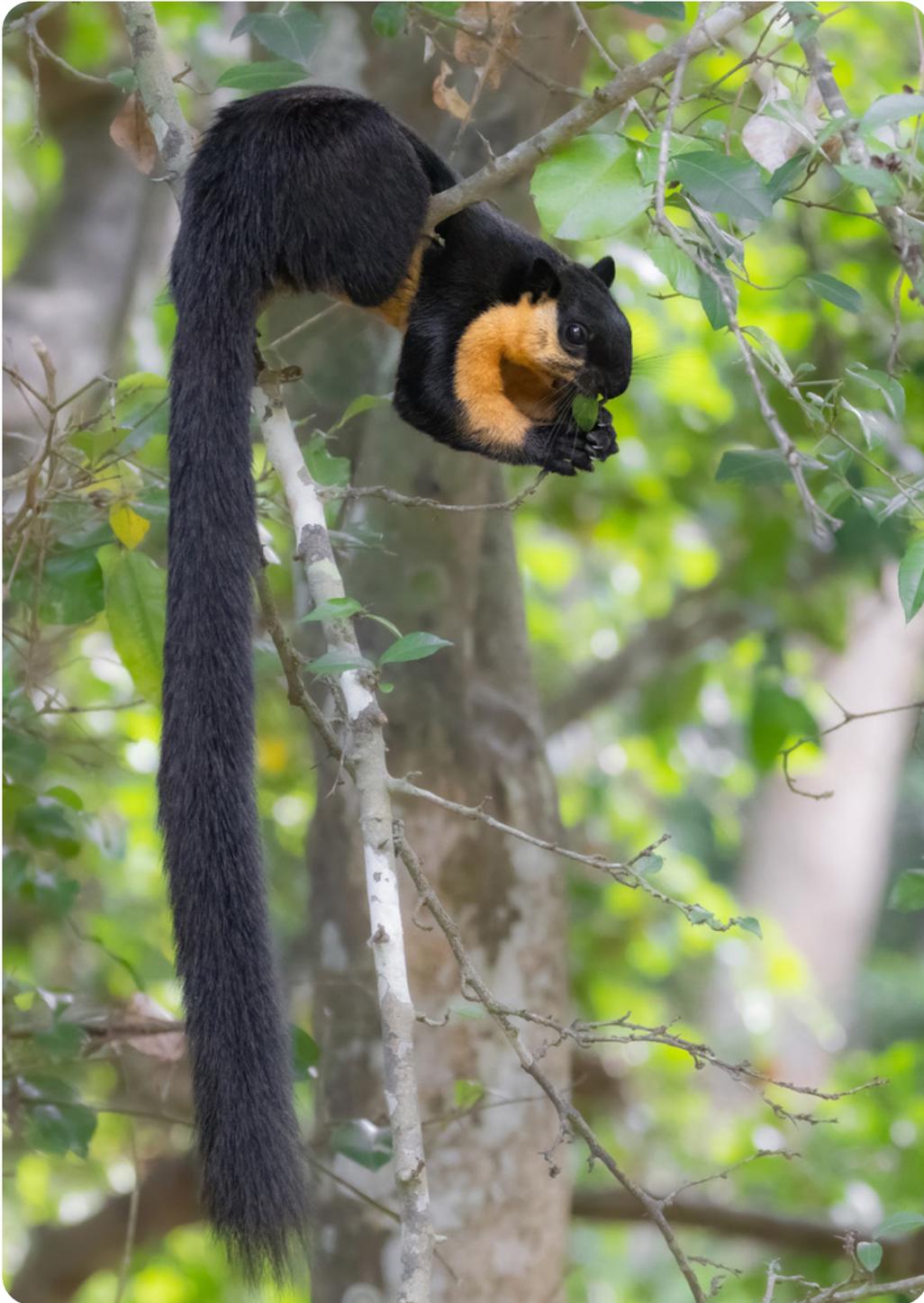


# A LA TRACE

Le bulletin de la défaunation  
n°42. Evènements du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre 2023



Trimestriel d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande  
d'animaux menacés d'extinction  
Publié le 14 novembre 2024

# A LA TRACE

**Directrice de publication :** Charlotte Nithart.

**Rédacteurs en chef :** Jacky Bonnemains et Charlotte Nithart.

**Rédaction :** Jacky Bonnemains, Gaëlle Guilissen,  
Elodie Crépeau-Pons et Jean-Pierre Edin.

**Documentation :** Gaëlle Guilissen, Elodie Crépeau-Pons, Elisabeth Lavarde,  
Jean-Pierre Edin, Juan Andrés García Bodniza, Lise Contant et Christine Bossard.

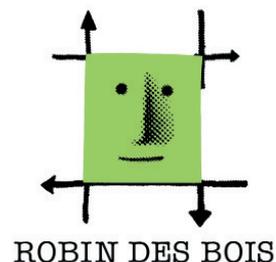
**Cartographie :** Gaëlle Guilissen, Elodie Crépeau-Pons et Elisabeth Lavarde.

**Traduction en anglais :** Elisabeth Lavarde, Cora Funke et Brian Chasanoff.

**Couverture :** Ecureuil géant de Malaisie (*Ratufa bicolor*)

© Nick Volpe - NLWild.com (CC BY-NC 4.0)

**Réalisé par Robin des Bois avec le soutien de  
la Fondation Franz Weber et de la Fondation Brigitte Bardot**



"A la Trace" bénéficie du mécénat du groupe Séché Environnement



**Précédents numéros en français :**

<http://www.robindesbois.org/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

**Précédents numéros en anglais :**

<http://www.robindesbois.org/en/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

**Robin des Bois**

Association de protection de l'Homme et de l'environnement

Depuis 1985

14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France

tel : 33 (1) 48.04.09.36

[www.robindesbois.org](http://www.robindesbois.org)

[contact@robindesbois.org](mailto:contact@robindesbois.org)

# SOMMAIRE

<b>3</b>	<b>NOTE ET CONSEILS AUX LECTEURS</b>
<b>5</b>	<b>SUR LE FRONT</b>
<b>6</b>	<b>PANGOLINS</b>
<b>11</b>	<b>PANGOLINS, ELEPHANTS, RHINOS ET FELINS</b>
<b>12</b>	<b>ELEPHANTS</b>
<b>26</b>	<b>RHINOCEROS</b>
<b>28</b>	<b>FELINS</b>
<b>40</b>	<b>LOUPS, COYOTES, RENARDS ET DINGOS</b>
<b>42</b>	<b>OURS</b>
<b>49</b>	<b>SAÏGAS, GAZELLES, ANTILOPES, URIALS, IBEX, MOUFLONS, ANTILOCAPRES ...</b>
<b>53</b>	<b>GIRAFES</b>
<b>54</b>	<b>ANES ET ZEBRES</b>
<b>56</b>	<b>CERFS, WAPITIS, ORIGNAUX, CARIBOUS, CHEVROTAINS ET CHEVREUILS</b>
<b>63</b>	<b>GUANACOS ET VIGOGNES</b>
<b>64</b>	<b>PRIMATES</b>
<b>72</b>	<b>TATOUS, PACAS, PECARIS, AGOUTIS ET GRANDS FOURMILIERIS</b>
<b>73</b>	<b>AUTRES MAMMIFERES</b>
<b>75</b>	<b>OISEAUX</b>
<b>105</b>	<b>MULTI-ESPECES REPTILES</b>
<b>108</b>	<b>TORTUES TERRESTRES ET D'EAU DOUCE</b>
<b>116</b>	<b>SERPENTS</b>
<b>119</b>	<b>IGUANES, GECKOS, VARANS, LEZARDS ...</b>
<b>122</b>	<b>ALLIGATORS, CROCODILES ET CAÏMANS</b>
<b>126</b>	<b>AMPHIBIENS</b>
<b>128</b>	<b>INSECTES ET ARACHNIDES</b>
<b>130</b>	<b>MULTI-ESPECES</b>
<b>142</b>	<b>MULTI-ESPECES MARINES</b>
<b>143</b>	<b>CORAUX</b>
<b>144</b>	<b>LAMBIS, BENITIERS, CASQUES CORNUS, DATTES LITHOPHAGES, POUCES-PIEDS ...</b>
<b>146</b>	<b>ORMEAUX</b>
<b>147</b>	<b>CONCOMBRES DE MER ET OURSINS</b>
<b>151</b>	<b>HIPPOCAMPES</b>
<b>152</b>	<b>POISSONS D'EAU DOUCE OU MARINS</b>
<b>161</b>	<b>TORTUES MARINES</b>
<b>163</b>	<b>MAMMIFERES MARINS ET D'EAU DOUCE</b>
<b>167</b>	<b>INDEX</b>
<b>172</b>	<b>SOURCES</b>

# PANGOLINS, ELEPHANTS, RHINOS ET FELINS

## AFRIQUE

### MALAWI

31 octobre 2023 et 15 mars 2024

Lilongwe, Région Centrale, et Blantyre, Région Sud, Malawi



Yun Hua Lin, chef du gang Lin-Zhang, reste en prison. Il avait interjeté un nouvel appel devant la Haute Cour en vue d'obtenir une réduction des 14 ans de prison qui lui ont été infligés en septembre de l'année 2021. La Haute Cour n'a pas réexaminé l'affaire sur le fond. Elle s'est contentée de la forme. L'appel de Lin a été fait en dehors des délais. Pendant le transfert à l'audience, Lin était sévèrement gardé et il ne semble pas avoir d'autre issue pour échapper à l'intégralité de sa peine que de recourir à des actions en justice. Son sort ne semble pas apitoyer l'ambassade de Chine au Malawi. Cf. "A la Trace" n°25 p.104 (réf.7), n°26 p.101 (réf.7), n°29 p.20 (réf.1), n°34 p.50 (réf.2) et n°38 p.15 (réf.2).<sup>1</sup>

### NIGERIA

28 septembre 2023

Lagos, Etat de Lagos, Nigeria

Maiva était sur la "wanted list" depuis janvier 2021. Il a été arrêté par les douanes de Lagos. Il est impliqué dans la tentative d'exportation d'un conteneur maritime de 20 pieds en partance pour Haiphong, Vietnam, avec 10 tonnes d'écailles de pangolin, d'ivoire brut, d'os de lion (*Panthera leo*, Annexe II) et de cornes de rhinocéros (cf. "A la Trace" n°32 p.19, réf.1). Un complice, Felix Olame, a déjà été condamné à 6 mois de prison (cf. "A la Trace" n°41 p.16, réf.2). Pas cher payé pour une contrebande dont la valeur était estimée à plus de 2 millions d'US\$.<sup>2</sup>

24 octobre 2023

Port Harcourt, Etat de Rivers, Nigeria

Saisie par les douanes de 365,4 kg d'écailles de pangolin et de défenses d'éléphant et de 6 balles de chaussures usagées, des dons des pays "riches" aux prétendus va-nu-pieds d'Afrique de l'Ouest. Le contrôleur des douanes de la région se réjouit de la mise à disposition de ses services d'une flottille armée qui permet le contrôle des embarcations dans les estuaires, embouchures et cours d'eau de l'Etat de Rivers.<sup>3</sup>

### ZIMBABWE

9 octobre 2023

Harare, Province d'Harare, Zimbabwe

Saisie d'un pangolin de Temminck (3,66 kg) et d'une peau de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I) dont les valeurs sont respectivement estimées à 5000 et à 20.000 US\$. Les vendeurs, un homme de 39 ans et un homme et une femme âgés de 70 et 73 ans, avaient conclu un accord avec des acheteurs sous couverture de la CID Minerals Flora and Fauna Unit sur la base de 4000 US\$ pour le pangolin et de 4000 US\$ pour la peau du félin.<sup>4</sup>

## ASIE

### CHINE

Septembre 2023

Aéroport International de Guangzhou Baiyun, Province du Guangdong, Chine



Saisie dans le bagage d'un passager venant de l'étranger de 65 ivoires travaillés (878 grammes), de 11 écailles de pangolin géant et de 3131 grammes de viande séchée de pangolin à écailles tricuspides répartis dans 7 bouteilles d'une eau minérale commercialisée au Nigeria.<sup>5</sup>

# RHINOCEROS



Rhinocéros blanc du Sud (*Ceratotherium simum ssp. simum*). Photo Gerold Morrison

Les rhinocéros blancs (*Ceratotherium simum*) et les rhinocéros noirs (*Diceros bicornis*) d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs de l'Eswatini et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.

Les trois espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I : le rhinocéros unicolore de l'Inde (*Rhinoceros unicornis*), le rhinocéros de Sumatra (*Dicerorhinus sumatrensis*) et le rhinocéros de Java (*Rhinoceros sondaicus*).

## AFRIQUE AUSTRALE

### AFRIQUE DU SUD

#### RECIDIVE

**28 septembre 2023**

**Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**



Trois hommes étaient entrés le 25 février 2019 dans le Kruger avec l'intention et les moyens de braconner des rhinocéros (cf. "A la Trace" n°24 p.66, réf.3). Les primo-délinquants Albazino Mandlanzi et Vasco Nazovela avaient été condamnés à 6 ans de prison ou à une amende de 30.000 rands (1970 US\$) et Lucky Mabunda, qui avait déjà été condamné pour des faits similaires, à 18 ans de prison. Des analyses balistiques ont par la suite prouvé que Mabunda avait tué un rhinocéros dans la section Malelane du Kruger en février 2019. Mabunda a été extrait de sa prison pour faire face à ces nouvelles accusations. Il a plaidé coupable et le tribunal de Skukuza l'a condamné à une peine supplémentaire de 10 ans de prison.<sup>1</sup>

**5 octobre 2023**

**Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**



Trois rhinocéros morts. Six cornes fraîches dans les mains de Sibuyi (40 ans) le 12 juillet 2020. 30 ans de prison.<sup>2</sup>

**9 octobre 2023**

**Volkruis, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**

Appel au public pour obtenir des informations sur les occupants (au moins 3) d'une Toyota Corolla qui ont pris la fuite. Après un rodéo urbain sur Mandela Drive vers 22 heures la corne frontale d'un rhinocéros cachée dans un seau enveloppé de ruban adhésif, un fusil d'assaut avec silencieux, 4 munitions et une batterie ont été découvertes sous le capot par la police.<sup>3</sup>

## ASIE DE L'EST

### TAIWAN

628-102023

25 septembre 2023

Municipalité Spéciale de Taichung, Taiwan



Une pharmacie traditionnelle a vendu à 6 reprises entre 2021 et avril 2023 de la poudre de corne de rhinocéros unicolore de l'Inde à un homme atteint d'un cancer terminal. Il a dépensé l'équivalent de 148.000 US\$ et le charlatanisme ne l'a évidemment pas sauvé. Pour convaincre les clients, le propriétaire de l'officine broyait la corne ou la présumée corne sous leurs yeux. D'autres pharmacies se livreraient à la même supercherie.<sup>8</sup>

## ASIE DU SUD

### NEPAL

Début septembre 2023

Kageshwori-Manohara, District de Katmandou, Province de Bagmati, Népal

Saisie par la police de la corne d'un rhinocéros dans les mains de 4 hommes âgés de 31 à 50 ans.<sup>9</sup>

1<sup>er</sup> septembre 2023

Parc National de Chitwan, Province de Bagmati, Népal

Découverte du squelette d'un rhinocéros. Les sabots et la corne auraient été retrouvés dans le secteur du poste de garde de Khagendra Malli.

En l'année 2022, 22 rhinocéros ont été braconnés dans le parc national de Chitwan.<sup>10</sup>

Samedi 23 septembre 2023

Hetauda, District de Makwanpur, Province de Bagmati, Népal

Arrestation de Bishnu Karki et de Kale Baniya suspectés de braconnage de rhinocéros et de contrebande de cornes. Ils sont tous les 2 natifs de Padampur dans le district de Chitwan.<sup>11</sup>

30 octobre 2023

District de Waterberg, Province du Limpopo, Afrique du Sud

Dimanche matin, tout allait bien. Les rhinocéros étaient localisés et tranquilles. Le lundi matin, des gardiens du Pomo Estate ont repéré des traces de pas suspects. La clôture ne portait pas de signe d'effraction mais dans le parcage des rhinocéros, il y en avait 2 de morts dont les 4 cornes avaient été découpées.<sup>4</sup>



Fin octobre 2023

Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud

Sept mois. 298 kg. Sa mère a été braconnée quelques jours avant qu'il soit trouvé errant dans le domaine, puis conduit à l'orphelinat où après quelques jours il a accepté de boire au biberon. C'est le début d'un long rétablissement.<sup>5</sup>



### NAMIBIE

4 octobre 2023

Windhoek, Région de Khomas, Namibie

Treize ans de prison ferme pour Zee Shekumba, Erwin Tjiteere, Domingo Justice Moma et David Stephanus pour le braconnage de 4 rhinocéros, 2 mâles et 2 femelles en gestation, pendant les fêtes de fin d'année 2016 près de Gobis (cf. "A la Trace" n°15 p.84, réf.53). Zee Shekumba était employé dans le ranch du drame. Gerson Kandjii, ex-médecin des Brave Warriors, l'équipe de football nationale, faisait partie des inculpés. Il est mort en détention en 2021. La valeur économique des cornes au moment du crime était estimée à 5 millions de dollars soit 357.400 US\$.<sup>6</sup>

13 octobre 2023

Outjo, Région de Kunene, Namibie

Arrestation d'un homme âgé de 28 ans en possession d'une corne de rhinocéros dont la valeur est estimée à 300.000 dollars (15.670 US\$).<sup>7</sup>